

ECONOMIE Par manque de visibilité, les entreprises hésitent à investir. Les cautionnements sont en baisse en Valais.

Les investissements sont différés

JEAN-YVES GABBUD

Le contexte économique retient l'investissement des entreprises valaisannes. Le Centre de compétences financières (CCF), le bras financier de la promotion économique cantonale, l'a constaté.

«Compte tenu d'un environnement économique incertain, les investissements prévus par les entrepreneurs valaisans sont régulièrement différés. Cela se ressent depuis quelques années et aura été confirmé en 2013», a indiqué hier le président Albert Bass, lors de la présentation à la presse du bilan des activités du CCF. «Par manque de visibilité sur leur carnet de commandes, les entreprises préfèrent garder le matériel existant», ajoute le directeur du CCF, Jacques Métrailler.

Cette relative frilosité s'est traduite par une baisse des cautionnements, qui sont passés de 24 à 17 entre 2012 et 2013, alors qu'ils s'élevaient à 44 en 2008. Par contre, le nombre de prêts accordés a atteint un niveau record de 1,7 million.

DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

«Le CCF apporte un soutien qui permet la diversification du tissu économique. Nous préparons le futur économique du Valais», commente André Premand, le vice-président du conseil d'administration.

Concrètement, le CCF a aidé des entreprises comme le bureau d'ingénieurs Mecatis établi à Isérables, ou une start-up comme Pharnalp, qui se développe au PhytoArk de Conthey.



En raison du contexte économique morose, de nombreuses sociétés valaisannes ont préféré jouer la prudence et différer les investissements. DR

LE CCF EN CHIFFRES

4 millions: le volume de cautionnements consentis par le CCF en 2013 pour sept projets, ce qui a permis de générer près de 31,8 millions d'investissements.

1 million: le montant des aides financières accordées sous la forme de subventions. 43 projets en ont bénéficié, pour un total d'investissements de 59 millions.

852 le nombre de places de travail soutenues par les activités du CCF en 2013.

97 le nombre de sociétés soutenues financièrement.

46 millions: le total des investissements induits par les activités du CCF.

1,5 million: le montant à disposition pour l'aide à l'économie.

9,5 millions: le capital-actions de CCF SA et 1,9 million, le capital de la coopérative Cautionnement Valais; ces deux entités travaillant ensemble avec les mêmes collaborateurs.

TROIS QUESTIONS À...



ALBERT BASS
PRÉSIDENT DU CCF

«Un effet multiplicateur»

Vous annoncez que 852 postes de travail sont concernés par les activités du CCF. Par rapport aux 130 000 emplois que compte le canton?

Ces 852 postes de travail concernent la seule année 2013. On peut estimer qu'ils représentent une masse salariale de l'ordre de 85 millions de francs, ce qui n'est pas négligeable. Les entreprises aidées les années précédentes n'ont plus besoin de notre soutien. Sur dix ans, cela représente environ 8000 places de travail.

De grandes entreprises parmi vos clients?

Un des premiers dossiers que nous avons soutenu concerne Debio. A l'époque, il s'agissait de quelques places de travail, maintenant c'est une entreprise de pointe qui offre 300 emplois... lesquels n'apparaissent pas dans nos statistiques. Une société comme Eversys (ndlr. entreprise basée à Ardon et qui produit des machines à café) n'aura plus besoin de nous dans deux ans environ et elle aura beaucoup de succès et créera de nombreuses places de travail.

Des places de travail ont-elles été sauvées par votre intermédiaire?

Des centaines de places de travail ont été sauvées grâce au Fonds cantonal de soutien à l'économie. Ce n'est pas nous qui les sauvons, mais les entrepreneurs, mais nous apportons notre contribution. Parfois, pour quelques dizaines de milliers de francs, une entreprise importante qui vit un problème de trésorerie peut être sauvée. ◉

Contrairement à certaines idées reçues, le CCF est également là pour soutenir des sociétés existantes, parfois même implantées depuis de nombreuses années, par exemple pour apporter une contribution financière à des démarches commerciales visant à aller prospecter une clientèle à l'extérieur du canton.

UN NOUVEAU SOUTIEN AU TOURISME

La grande nouveauté 2013 dans l'activité du CCF est son engagement dans le domaine économique. Si le Centre avait déjà

réalisé des études pour ce secteur économique, il ne s'y était pas engagé financièrement. «Le CCF a obtenu en août 2013 l'autorisation du Conseil d'Etat d'intervenir dans le secteur de l'hébergement touristique sous la forme de cautionnements, en coordination avec le Service du développement économique», annonce Albert

Bass. Pour l'heure, l'engagement concret dans ce secteur s'est limité à un cautionnement accordé à la fin de l'année dernière. Mais, la possibilité existe désormais. Le CCF peut apporter un cautionnement pouvant aller jusqu'à 1 million par dossier, ainsi que des prêts directs pouvant aller jusqu'à 300 000 francs. ◉